

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE  
SEANCE JEUDI 27 AVRIL 2023**

**CONSEILLERS MUNICIPAUX :**  
EN EXERCICE : 15  
PRÉSENTS : 10  
Procurations : 3  
Absents : 2

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

**Présents :** BALMADIER André, BECHETOILLE Xavier, BRUNET Jean-Marie, CONSTANT Sandrine, DOLADILLE Damien, PANTEL Emilie, RODIER Sylvain, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

**Présents par procuration :** Monsieur CHAMPREDON Éric à Monsieur DOLADILLE Damien, Madame GOEURY Béatrice à Madame PANTEL Emilie et Madame PAGES Anne à Madame CONSTANT Sandrine.

**Absents :** Madame DOMEIZEL Emilie et Monsieur PARENT Philippe

**Secrétaire de séance :** Madame CONSTANT Sandrine

**8 - OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2022.**

Monsieur le Maire présente les demandes de subventions de diverses associations :

- **Subventions aux associations sportives**

Judo-Club Saint-Alban

Président : Sébastien DALLE.

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de **400 €**.

Tennis Club Saint-Alban

Présidente : Maryline CUMINAL.

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de **1 600 €**.

Pétanque Saint-Albanaise

Président : Francis NURIT

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de **1 000 €**.

L'Entente Nord Lozère

Présidents : Hervé BRUGERON et Philippe BONNAL.

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de **6 600 €**.

Gymnastique Volontaire de Saint-Alban

Présidente : Patricia NEMETH.

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de **450 €**.

#### Sentiers de Margeride (Retraite Sportive)

Présidente : Marie-Claude CHARDENOUX

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de **500 €**.

#### Quad Loz'48

Président : René PALPACUER

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de **200 €**.

#### HandBall Nord Lozère

Présidente : Laurine GILLOT

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de **1 500 €**.

#### Margeride Basket

Président : Hafid HAMZAOUI

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de **150 €**.

### - **Subventions aux associations diverses**

#### Point bar

Président : Jean-Jacques CROZAT

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de **150 €**.

#### Club de l'Espoir

Président : Gabriel NURIT

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de **1 500 €**.

#### Association des Commerçants et Artisans de Saint-Alban.

Président : Philippe PARENT.

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de **1 500 €**.

#### Société de chasse de Saint-Alban



Président : Patrick PAULHAC

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de **400 €**.

Lous Carreiros de la Margeride

Président : André CUMINAL

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de **600 €**.

Les Masques de la Limagnole

Président : Jean-Claude CHAPEL

Suite à la demande de l'association Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de **300 €**.

Lous Efontes de Margeride

Présidente : Laëtitia MONTEIL

Suite à la demande de l'association Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de **300 €**.

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Alban

Présidente : Ghislaine CUMINAL.

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de **500 €**.

Association « Les Cheveux d'Argent »

Présidente : Maryline CUMINAL

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de **250 €**.

Comité des Fêtes de Saint-Alban

Président : Philippe GERMANEAU

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de **1 500 €**.

Si la bête du Gévaudan m'était contée

Président : Hervé BOYAC

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de **170 €**.

Enjoy the Silence

Président : Christian BECKER

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de **250 €**.

## Autour du Scénovision

Président : Alain SOULIER

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de **5 000 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les subventions et précise que les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 6574 du BP 2023.

Et ont les membres présents signé au registre des délibérations.  
Copie certifiée conforme faite en mairie.

Le Maire,

Samuel SOULIER

